RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2R INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : [redacted]
525 185 757 RCS NANTERRE

***

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 31 JUILLET 2025

L'an 2025,
Le 31 juillet,
Au siège social,

La soussignée :

Madame Rima JARADEH,
demeurant [redacted]

Gérante de la société 2R INGENIERIE, société à responsabilité limitée au capital de 21 000 euros, divisé en 700 parts sociales, rappelle que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 juin 2025, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 3 780,00 euros pour le ramener de 21 000 euros à 17 220 euros, par voie de rachat des 126 parts sociales détenues par Rita SALAMEH, moyennant un prix unitaire de 300 euros, soit un prix total de 37 800,00 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le Nanterre, ou en cas d'oppositions valables, que celles-ci n'excèdent pas une somme de 10 000,00 euros ;

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe de Nanterre le 30 juin 2025 ;

- à la date du 30 juillet 2025 à minuit, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

Et constate en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée ce jour, ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Rima JARADEH
Gérante

[redacted]